

DEPARTEMENT DE L'AIN
Arrondissement de Bourg
Canton d'Attignat
Commune de MONTRACOL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTRACOL**

Séance du 05 novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le cinq novembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de Montracol, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur David LAFONT, Maire, à la mairie.

En exercice	Présents	Nombre de procurations	Nombre de suffrages exprimés
15	12	2	14

DATE DE LA CONVOCATION

Le 28 octobre 2025

Présents :

MMES Hélène ROUX DIT RICHE, Bénédicte JOURDIN, Corinne AGIUS, Annie CHARTREZ, Sophie JACOB-GAUTHERET

MM. Frédéric REFOUVELET, David LAFONT, Martial CHEVALIER, Loïck YONNET, Christophe SUBTIL, Christophe JOLY, Morgan MERLE

Absents/excusés : MMES Aurélie CAVALLERO (donne pouvoir à Hélène ROUX DIT RICHE), Patricia CHAMBARD (donne pouvoir à Annie CHARTREZ)

M. Laurent CLAUS

A été élu secrétaire : *Monsieur Christophe JOLY*

**Objet : TARIFS DES CONCESSIONS DU CIMETIERE ET DE L'ESPACE
CREMATISTE AU 1^{ER} JANVIER 2026**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de ne pas augmenter les tarifs des concessions du cimetière et de l'espace crématiste pour 2026.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **DECIDE** de ne pas modifier les tarifs des concessions du cimetière et de l'espace crématiste à compter du 1^{er} janvier 2026 et de les garder comme suit :

CONCESSIONS EN TERRE

- concession trentenaire (nouvelle ou renouvelée) : 80 € par m² (soit 160 € pour 2 m²).

CASE COLUMBARIUM

- module 4 places pour 15 ans : 920 €
- module 4 places pour 30 ans : 1 470 €
- module 2 places pour 15 ans : 790 €
- module 2 places pour 30 ans : 1 270 €
- module 1 place pour 15 ans : 640 €
- module 1 place pour 30 ans : 950 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance

Le Maire,
David LAFONT

